



CULTURE

Jan Martens plonge dans l'ère du clic

Le chorégraphe présente sa nouvelle pièce, « Rule of Three », à l'Espace Cardin, à Paris

DANSE

de vie très éclaté. »

Silhouette découpée dans la vivacité, parler net sans tourner autour du pot, Jan Martens, 33 ans, ressemble à ses spectacles. Directs, précis, leurs thèmes – les réseaux sociaux, les relations homme-femme, la sexualité... – mettent dans le mille. Avec un sens aigu des contrastes. Difficile d'imaginer que *Victor* (2013), duo pudique entre un ado et un homme, inspiré par l'affaire Dutroux, co-mis en scène avec Peter Seynaeve, et *The Dog Days Are Over* (2014), pulsion de groupe bondissant pendant une heure, ont été conçus par le même homme. Et pourtant si.

L'obsession de ce jeune chorégraphe, apparu sur l'échiquier du spectacle au début des années 2010: l'humain d'abord et avant tout, son mystère, sa capacité à se transformer et à s'adapter. Sa pièce participative *The Common People* (2016) mixait performeurs et amateurs autour du contact physique à l'époque de la virtualité galopante. Il poursuit avec son nouvel opus *Rule of Three*, un trio qui tente « de dresser un portrait de l'humanité mais sur un versant plus sombre ».

« Il s'agit cette fois, toujours à travers l'influence de Facebook et Twitter et leur façon de gérer l'information, d'évoquer les conséquences sur notre cerveau, son fonctionnement et sa concentration, poursuit-il. Je veux traduire sur scène notre manière de basculer en un clic d'une ambiance à une autre, d'une vidéo de chat à une nouvelle tragédie en passant par un Tweet présidentiel. Notre esprit digère tout mais il me semble que cela nous entraîne dans un mode

Le corps en première ligne

A l'inverse de ses spectacles précédents bâtis sur une seule idée poussée à son terme, *Rule of Three*, trio comme son titre l'indique, joue sur la fragmentation, la forme courte « comme on lit un WhatsApp tout en poursuivant une autre activité », commente Jan Martens, qui a aussi pioché son inspiration du côté des nouvelles en littérature et des chansons pop en musique. Le groupe NAH, piloté par le compositeur Mike, a travaillé parallèlement à la construction de la chorégraphie. « Mike est un musicien qui crée beaucoup de morceaux très brefs, explique-t-il. Certains durent à peine une minute et ne débordent pas les cinq minutes maximum. Pour cette performance, nous voulons aller aux extrêmes de ce que

**L'obsession
du chorégraphe:
l'humain avant
tout, son mystère,
sa capacité
à se transformer
et à s'adapter**

peut être une nouvelle. » En basculant par exemple d'une scène de quinze secondes à une autre de quinze minutes. « Nous progressons beaucoup en creusant les rythmes », insiste-t-il.

Jan Martens a plongé dans la danse à 18 ans, deux ans après avoir eu un choc artistique et émotionnel en découvrant *As Long as the World Needs a Warrior's Soul*, du Flamand Jan Fabre.

Après une mise en jambes avec des cours classiques, le voilà à l'académie de danse Fontys, à Tilburg (Pays-Bas), puis au conservatoire, à Anvers, d'où il sort diplômé en 2006. Les collaborations s'enchaînent avec les chorégraphes Koen De Preter et Anne Van den Broek. Dès 2009, il s'attaque à des travaux personnels et fonde sa compagnie. Depuis, il file à toute allure, additionnant déjà une quinzaine de créations.

Jan Martens sait ce qu'il veut. Il a appris à louvoyer entre concept, mouvement et récit. Une combinaison parfaite pour capter le public aujourd'hui. « Mes pièces ne sont pas arides, elles restent sur terre, affirmait-il en 2015, lors de son premier passage en banlieue parisienne. Je veux que les spectateurs voient des gens sur scène, pas des performeurs. » Avec le corps toujours en première ligne. « Il est très présent dans *Rule of Three* avec des pics d'énergie bien raides, mais aussi des moments très calmes, insiste-t-il. Je travaille dans une relation à la durée différente de ce que j'ai fait jusqu'à maintenant. J'aime prendre beaucoup de temps pour construire une atmosphère et une image afin qu'elles s'impriment avec force dans la rétine du spectateur. Pour ce trio en revanche, j'ai cherché comment cette sensation visuelle peut opérer en un minimum de temps. Comme une vidéo commerciale ou virale nous capte immédiatement, je veux attraper l'attention du public dès la première seconde pour ne pas le lâcher. » ■

ROSITA BOISSEAU

Rule of Three, du 9 au 15 novembre à 20 h 30 à l'Espace Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris 8^e. De 10 euros à 30 euros.

Les Inrockuptibles Supplément – 30 août 2017

Danse



Romya Berme

Un jeune homme moderne

Rencontre avec **JAN MARTENS**, figure montante de la danse flamande, qui fait une première apparition – attendue – au Festival d'Automne.

A DÉFAUT D'ÊTRE DANS LA TÊTE de Jan Martens, on peut toujours se demander ce que cela fait d'être un des nouveaux et si demandés talents de la scène chorégraphique actuelle. Assis face à nous, le Belge n'a pas l'air d'avoir beaucoup changé : on essaye de déceler d'imperceptibles nuances dans sa façon de parler ou d'évoquer son travail. Mais non, il est toujours ce jeune homme moderne avec une pointe d'accent flamand dont le visage s'éclaire dès qu'il aborde ses projets ou ses dernières rencontres.

En définitive, les changements sont peut-être d'ordre structurel : sa compagnie est désormais subventionnée au même titre que Rosas d'Anne Teresa De Keersmaecker ou Ultima Vez de Wim Vandekeybus. *“Mais les sommes ne sont pas les mêmes”*, sourit Jan. Surtout, cette relative aisance est synonyme de confort. *“Je suis dans un moment où je n'ai plus besoin de suivre, partout en tournée, les interprètes de The Dog Days Are Over. Pour le prochain projet, je travaille avec une répétitrice, ce qui est tout aussi nouveau. Je peux prendre du recul. Surtout, après ma blessure, je passe plus de temps en studio pour me préparer.”*

Jan Martens danse avec parcimonie, comme dans *Ode to the Attempt* (2014), solo autobiographique où il se met à nu – au figuré et, un peu, au propre. Il s'est ainsi rendu compte qu'il n'avait pas trouvé le moment de répéter sur un projet avec des danseurs depuis trois ans. L'interlude *The Common*

People (2016), performance avec des non-professionnels, l'a occupé une partie de ces deux dernières années. Depuis la reconnaissance publique et critique de *Sweat Baby Sweat* (2011), Jan Martens sent bien que le regard porté sur son art change. *“J'ai commencé à danser et à chorégraphier relativement tard. Et je reste toujours, d'une certaine manière, un spectateur. Je garde cela en tête lorsque je propose un voyage sur scène. J'espère que le public voit toujours en moi le même créateur, mais avec un vécu différent.”*

La nouvelle dimension acquise par Martens, il la doit à *The Dog Days Are Over* (2014), fascinant exercice sur la répétition – des sauts – et les combinaisons. *“Mais je n'avais pas de goût pour un Dog Days numéro 2 !”*, lâche-t-il avant d'évoquer sa nouvelle pièce, *Rule of Three*. *“J'ai creusé cette veine autour d'un corps performatif. Avec Rule of Three, j'ai envie de faire danser les autres. Durant le processus de The Dog Days Are Over, j'avais beaucoup écrit en amont. Cette fois, je veux que les choses émergent. Le dialogue se fera entre les trois interprètes réunis. Et le musicien.”* Jan Martens retrouve deux fidèles, Steven Michel et Julien Josse, auxquels il oppose Courtney May Robertson. *“Courtney a ceci de fantastique qu'elle utilise son corps à travers la danse. Elle paraît menue mais dégage une incomparable force sur scène.”* À écouter Jan Martens parler de cette danseuse quasi inconnue en France, on a tout de suite envie d'être face à elle dans un théâtre.

Danse

“J’ai commencé à danser et à chorégrapheur relativement tard. Et je reste toujours, d’une certaine manière, un spectateur”

Encore dans les premières étapes de préparation en cette fin de printemps, Jan Martens évoque quelques pistes. Est-ce une rupture dans son écriture chorégraphique ? Il hésite à peine, répond d'un *“oui”* gourmand. Surtout, la musique live sera partie prenante de *Rule of Three* : elle est signée et jouée par NAH. *“J'ai découvert ce compositeur sur le net. Je ne sais pas comment définir sa musique. Si je te dis un mix de Slayer et Einstürzende Neubauten, cela te parle ?”* Un peu, a-t-on envie de répondre pour faire bonne figure. Disons qu'il y a du métal et du minimal. Originaire de Philadelphie, NAH a passé un an en Belgique. Après viendront 60 dates dans toute l'Europe. Le plus drôle est que Jan Martens ne savait pas au départ si, derrière ce nom qui ressemble à un sigle, se cachait un soliste, un groupe, un homme ou une femme. Agé de 33 ans comme Jan, NAH devra porter *Rule of Three* dans une autre dimension. Musicale s'entend !

La suite, Jan Martens n'aurait pu la rêver aussi intense. Il a déjà dans ses cartons un spectacle pour une compagnie, *fABULEUS*, basée à Louvain ; puis un solo que lui façonne Marc Vanrunxt. *“C'est un artiste unique, il se produit assez peu, il n'est pas vraiment connu en dehors de nos frontières. Il a dansé pour Jan Fabre autrefois. J'ai hâte de commencer cette collaboration.”* Il y a également pour Jan Martens l'envie de penser sa danse pour un grand plateau. Des rendez-vous qui vont l'emmener jusqu'en 2020. *“Ce sont autant de perspectives, à moi de trouver les espaces.”*

Jan Martens parle encore de connexions qu'il encourage, des corps qui sont les réceptacles de cette gestuelle qu'il développe. Il déclare ne plus avoir de téléphone portable, comme s'il voulait s'alléger d'un superflu pour garder encore un peu plus de temps à soi. *“J'ai arrêté le smartphone au moment de The Common People, où justement on utilisait les appareils des participants qui les mettaient à disposition des spectateurs ; ainsi, entre chaque séquence, on pouvait aller fouiller dans la mémoire des appareils.”*

Au-delà de cette réflexion, Jan Martens s'interroge sur le milieu qui est le sien : *“On peut suffoquer en tant que créateur de n'être que dans un entre-soi.”* Durant *The Common People*, les interprètes recrutés dans chaque ville-étape du projet venaient d'un peu partout. Jan Martens y a trouvé une force différente. *Rule of Three* devrait s'en trouver quelque peu changé. Philippe Noisette

Rule of Three conception Jan Martens, du 9 au 15 novembre au Théâtre de la Ville – Espace Pierre Cardin, Paris VIII*, tél. 01 42 74 22 77, www.theatredelaville-paris.com

Festival d'Automne à Paris tél. 01 53 45 17 17, www.festival-automne.com

« Jan Martens, RULE OF THREE - Une tempête intime », Evelyne Bauer, *Cutting Edge*, 30 septembre 2017. ****

Jan Martens, *Rule of three* ****

Une tempête intime



© Phile Deprez

Jan Martens aime les gens. Il aime les montrer sous toutes leurs coutures et avec toutes leurs particularités et aborde avec intelligence leurs cicatrices et leurs doutes. Dans *The common people*, il a rempli la scène de personnes ordinaires qui se rencontrent pour la première fois, dans *Rule of Three*, Martens a choisi trois artistes qui lancent leur personnalité spécifique de manière convaincante dans la bataille. Son nouveau spectacle traite une fois de plus d'individus qui cherchent leur place dans un monde effréné, mais cette fois, il mise sur la force brute. Et ça marche !

Pour *Rule of Three*, Martens fait appel au percussionniste et électro-acousticien NAH qui se produit sur scène et il se révèle un excellent choix. De même que les trois danseurs, ce musicien est un artiste à la voix tout à fait particulière. NAH fait aussi bien écho aux *beats* des boîtes de nuit underground qu'au *metal* et au jazz, et ses *sets* parviennent à merveille à recréer une société éclectique. Avec le relief de sa partition, il donne corps à la scène, soutenu en cela par des textes projetés qui suggèrent une ligne narrative fragmentée. Si le spectacle requiert quelque réflexion de la part du spectateur pour produire un cadre, il se prête en même temps à se laisser intensément submerger par lui, simplement renversé dans son fauteuil.

Les scènes du triptyque de Martens se fondent de manière organique. Les danseurs apportent une amorce d'histoire, de chapitre, de souvenir et subissent une évolution chemin faisant. Ils entament le spectacle avec des visages affligés et leurs mouvements rigides suivent aveuglément les rythmes rapides de NAH. Ils savent cependant merveilleusement bien doser leurs mouvements : le spectacle s'emballe pour ensuite se déconstruire en douceur, tandis que les trois figures différentes se distinguent toujours davantage tout en convergeant de plus en plus.

Martens a construit son spectacle avec intelligence et a bien compris le principe de la règle de trois. Quand deux danseurs partagent la scène, on ne peut s'empêcher de les comparer, mais quand il y a trois performeurs, on les aligne côte à côte et on les laisse se prendre mutuellement pour modèle et s'influencer. Julien Josse, Courtney May Robertson et Steven Michel, des personnalités chacune singulière, parviennent néanmoins à réaliser une performance cohérente en adoptant les uns et les autres leurs mouvements respectifs et en leur donnant chacun une couleur différente.

Dans *Rule of Three*, Martens engage tout son talent. Ses danseurs sont un à un de fortes personnalités avec chacun un vocabulaire gestuel très personnel. Ils se montrent aussi lyriques et humoristiques que bruts et tempétueux. De concert avec les constructions musicales excentriques de NAH, les danseurs de Martens créent un univers dans lequel les gens se démènent pour atteindre l'originalité et l'unicité et aspirent en même temps à la tranquillité et la solidarité. Le spectacle est impressionnant dans son intimité. Ce qui pourrait être trop mélancolique ou trop transparent est surtout incroyablement beau chez Martens.

Evelyne Bauer

© Cutting Edge – 30 septembre 2017

Rule of Three : un plaidoyer pour l'authenticité****

Le chorégraphe Jan Martens se libère de ses névroses



Dans le silence naissent l'harmonie, le respect et la sensibilité. © Joeri Thiry

Trois danseurs envoûtés par un percussionniste obsessionnel. Il n'en faut pas plus au chorégraphe Jan Martens pour réaliser un impressionnant spectacle de danse, *Rule of Three*, qui nous incite, comme à chaque fois, à réfléchir.

Pour le spectacle *Rule of Three*, Jan Martens a fait appel au percussionniste et électro-acousticien NAH. Dégoulinant de sueur au-dessus de ses instruments, il se révèle un démon qui tient les danseurs sous son emprise avec une poigne de fer. De scènes brèves, explosives qui s'enchaînent de manière saccadée, le spectacle évolue vers des tableaux prolongés dans lesquels des actions répétitives se fondent de manière quasi imperceptible. La figure récurrente du triangle permet une lecture symbolique : trois points reliés entre eux, mais qui ne peuvent pas se toucher.

Les danseurs partagent un même vocabulaire épuré, mais sont à la fois captifs de leur propre comportement compulsif. Ils évitent de se toucher et se meuvent les uns autour des autres, préservant ainsi la distance qui règne entre individus enfermés en eux-mêmes.

Rapidement, on a l'impression que chacun construit quelque chose de son côté. La construction compulsive, quasi névrosée d'une propre identité ? Soutenue par des rythmes haletants, on voit l'émergence d'une fabrique sur scène. Une machine qui confectionne des personnalités sans jamais les achever cependant, mais qui les pousse sans cesse dans une nouvelle direction.



Les danseurs partagent un même vocabulaire gestuel épuré, mais sont à la fois captifs de leur propre comportement compulsif. © Joeri Thiry

Au rythme contraignant de percussions qui résonnent comme de puissants coups de massue, les danseurs prennent des poses anguleuses qui font penser à des idéogrammes chinois. Le corps qui s'écrit lui-même dans un alphabet capricieux de caractères stylisés. Et par extension, l'homme qui tente d'écrire sa propre histoire et en explore les extrêmes ce faisant. On dirait que cela se dirige droit vers un ravage, jusqu'à ce que NAH assène son dernier coup de tonnerre et quitte la scène, chancelant et épuisé.

Le diable s'en est allé et laisse un silence étourdi derrière lui. Le contraste ne pourrait être plus grand : les danseurs sont soudain nus, encore

haletants, mais déjà détendus. Ils se sont libérés de leur névrose et découvrent une nouvelle liberté inexplorée. L'individualité distante de la première partie cède la place à de l'intimité, à des effleurements réservés et à de la tendresse. Les danseurs se rapprochent, cherchent des compositions apaisées de corps qui s'emboîtent harmonieusement. Dans le silence naissent l'harmonie, le respect et la sensibilité.

À travers cette chorégraphie, Martens réfléchit aux rythmes qui dominent nos vies. Sans agiter un doigt pontifiant, il nous montre la guerre d'usure que nous faisons de nos vies et nous propose une alternative. Il décortique notre aspiration scrupuleuse à être « quelqu'un » et mène un plaidoyer subtil pour l'authenticité. Une véritable bouffée d'air frais.

Un concert ? Une grosse fête ? Une chorégraphie YouTube ? Une session de lecture collective ? Le nouveau spectacle de Jan Martens est tout cela à la fois !

Quel spectacle ! ****

Rule of three

De : Jan Martens/Grip et Nah

Vu le 28/9 à deSingel. En tournée à travers la Flandre jusqu'à la fin du mois d'avril 2018.



L'interaction entre la danse et la musique est ardente. © Phile Deprez

Rule of three s'abat comme... euh... comme une mailloche sur un tambour. Les lumières s'éteignent. Le calme avant la tempête. Soudain, une frappe de percussion nous sort brutalement de notre torpeur. Un flash bleu nous aveugle. Encore une frappe de percussion. Encore un flash. Et ainsi de suite. Le batteur et producteur de musique Nah fait son entrée en scène avec un bruit de détonation. Au cours de l'heure qui va suivre, le musicien états-unien va frapper et oindre sa batterie et sortir comme par magie les échantillonnages les plus irrésistibles de son ordinateur. Il alterne sans effort entre noise et musique électronique minimale. Quelle attitude ! Au diable les voisins ! Et ce fauteuil de théâtre qui est beaucoup trop petit. Le corps a du mal à rester en place.

Les danseurs – Steven Michel, Julien Josse et la pétillante Courtney Robertson – se laissent aussi guider par la violence fébrile de la batterie. Dans des scènes extrêmement brèves, toujours coupées par un *black-out*, ils se meuvent de manière rigoureuse et rythmée, puis répétitive et envoûtante. Le vocabulaire gestuel rappelle un peu les « danses sociales » et les mouvements un peu kitsch des boîtes de nuit des années 70 (ou du moins de la représentation qu'on s'en fait), mais aussi les marionnettes du Bauhaus, la biomécanique de Meyerhold ou le *locking* du hip-hop. Les phrases dansées ne sont pas tout le temps passionnantes en soi, mais il s'agit bien plus de l'effet qu'elles produisent. Elles nous mènent à une transe, portées par une musique dure, de longues répétitions et un éclairage intense.

Le contraste avec le spectacle précédent de Jan Martens ne pouvait pas être plus grand. Là où *The common people* nous désarmait par sa série de duos intimes entre amateurs, Martens nous montre ici ses vibrations punk. Dans son œuvre, la force brute et la vulnérabilité sont comme des aimants qui tournent toujours l'un autour de l'autre.

Rule of three est un spectacle « contemporain » sur tous les plans, une hyperdanse éclectique qui va de la *throat dance* à la *zombie spiral* – comme sur les bonnes chaînes YouTube. Dans l'interaction ardente entre la musique et la danse, Martens capte la structure mentale de notre époque frénétique : étourdie par d'incessants nouveaux stimuli, fragmentaire, continuellement en train de zapper et incapable de se concentrer.

Par moments, le chorégraphe brise ce rythme rapide avec des passages de recueils de nouvelles de Lydia Davis, qu'on peut lire tout à son aise sur de grandes projections. Cela génère d'emblée une tout autre sorte de réflexion et d'expérience : cette fois, ce n'est pas le corps impulsif qui réagit, mais l'esprit. Dommage que Martens n'aille pas jusqu'au bout de cette piste littéraire et fasse monter le contraste avec l'excès de stimulation sensorielle. Mais quel voyage musical hypnotique ce *Rule of three* !

Charlotte De Somviele

« RULE OF THREE : Martens monte le moment présent », Rosa Lambert, *Etcetera*, 11 octobre 2017.
<http://e-tcetera.be/rule-three-jan-martens-i-s-m-nah-grip/>



Rule of Three – Jan Martens en collaboration avec NAH / Grip

Rule of Three : Martens monte le moment présent

CRITIQUE 11.10.2017

Par Rosa Lambert

Avec *Rule of Three*, Jan Martens convainc de manière festive, mais excessivement sérieuse. Sa dernière création parvient à exprimer dans le langage de la danse et sans jugement de valeur notre condition humaine contemporaine – souvent qualifiée de superficielle ou de sensationnelle.

L'empressement avec lequel nous passons aujourd'hui d'une source d'information à une autre fait que nous n'abordons que très superficiellement ce que nous rencontrons. Qui plus est, cela réduit considérablement la durée de notre faculté de concentration. Nous enregistrons, mais ne regardons pas vraiment. Une séquence bien précise de *Rule of Three* l'indique très clairement : trois danseurs bougent machinalement leur tête de gauche à droite tandis qu'ils regardent la salle. Ils ont l'air de la balayer, comme des machines, mais on sent qu'ils ne perçoivent rien. Leurs corps sont habités par

l'omniprésence de l'information éphémère. Cela se perçoit d'emblée dans leurs mouvements. Si divergents soient-ils – par moments gracieux, à d'autres, rigides et mécaniques –, tous semblent exprimer une forme de recherche.

Sur le plan formel, il est difficile de définir cette pièce de manière univoque ; Martens fait notamment se succéder de manière directe des séquences très variées qui ne paraissent pas vraiment reliées en matière de contenu. Ainsi, à un moment donné, les danseurs exécutent une sorte de mouvement de gymnastique vêtus de costumes chamarrés et visiblement joyeux, alors qu'à un autre moment, l'extraordinaire Courtney May Robertson effectue une danse du diable sur une scène à moitié obscure. Entre les différents fragments, la scène est plongée dans le noir et les danseurs se changent, ce qui donne à la chorégraphie l'aspect d'un montage aux lignes de fractures évidentes.

Le titre exprime avec concision la force centrale de la chorégraphie. La règle de trois comme nous la connaissons de nos cours d'arithmétique s'appuie sur l'importance d'un troisième acteur dans certains calculs. Qui voit chez l'épicier que 35 tomates coûtent 10 € et souhaite savoir combien en coûtent huit doit obligatoirement faire le calcul intermédiaire du prix d'une tomate (10 € divisés par 35) pour ensuite multiplier ce montant par huit. Dans *Rule of Three*, la trinité se révèle essentielle. La dynamique qui émerge entre les trois danseurs est nuancée et incroyablement équilibrée, précisément parce qu'ils sont à trois et que par conséquent, ils se retrouvent dans une relation spécifique les uns vis-à-vis des autres. Comme chaque personnage conserve et met en jeu son unicité et son isolement dans cette constellation à trois, il en découle une autre forme de solidarité. De nos jours, la solitude s'avère aller de pair avec une nouvelle forme de vivre ensemble, « l'être seul ensemble » dans le monde virtuel qui nous entoure. Chaque danseur bouge totalement différemment des deux autres, mais conjointement, ils forment pourtant un ensemble harmonieux parce que leurs mouvements différents se consolident mutuellement. Pendant une grande partie du spectacle, ils dansent sur un triangle lumineux projeté sur la scène, chacun prenant position sur un des angles. La figure géométrique extériorise très puissamment le rapport entre les danseurs : non pas en face ou à côté les uns des autres, mais autonomes et néanmoins en équilibre.

La dernière séquence reste gravée dans la mémoire parce qu'elle contraste encore plus avec le reste du spectacle. La musique s'arrête de façon très brusque. Les haut-parleurs vibrent littéralement après le son fracassant qui a précédé. Les danseurs se déshabillent en silence et cherchent ensuite des manières de se rapprocher. Ils ne dansent qu'à peine. Ils marchent chacun vers un autre emplacement sur scène et restent assez longtemps dans cette constellation (debout, assis, couchés) avant d'en chercher un nouveau. Pour la première fois, la scène est entièrement éclairée. L'intimité physique de la fin est très émouvante et se démarque totalement du style fragmentaire et abrupt antérieur. Que cela ne concorde en rien avec « l'être seul ensemble » de la première partie n'est ni problématique ni contradictoire : cette scène de véritable union ne se lit pas comme un réquisitoire contre l'individualisme du langage du spectacle. Le choix très éclectique de Martens, tant sur le plan du style que du contenu, ressemble plutôt à une tentative de répondre au climat informationnel actuel. Dans une interview avec Rudi Meulemans dans la brochure du programme, il déclare : « Aujourd'hui, sur le site destandaard.be, on peut lire des articles sur des célébrités qui ont adopté un enfant... », et plus loin « On pourrait le comparer à un site d'information, où de nos jours, des vidéos distrayantes et comiques sont diffusées à pied d'égalité avec des nouvelles importantes... »

La manière dont la musique et le mouvement coïncident dans *Rule of Three* est stupéfiante. Pour ce projet, Martens a travaillé avec le producteur et percussionniste états-unien NAH, qui se produit en direct sur scène. Le paysage sonore est tout aussi éclectique que la chorégraphie. Nous entendons différents styles et influences, allant du hip-hop à la noise, en passant par le jazz. La musique oriente ainsi la danse, et vice versa. Dans cette même interview avec Rudi Meulemans, Martens indique que les deux composantes ont été créées ensemble, que l'une n'a donc pas existé avant l'autre. Cela fait que malgré les mouvements curieux, la chorégraphie paraît naturelle et logique. En outre, nous voyons sporadiquement des projections de passages d'œuvres de l'écrivaine Lydia Davis. Ces extraits semblent aléatoires et disparates, mais correspondent par là à la manière dont nous sommes inondés d'informations les plus diverses à l'heure actuelle. Le texte est cependant trop éloigné de ce qui se déroule sur scène du fait qu'il est uniquement projeté, sans plus. Une seule fois, il n'est pas projeté, mais mêlé à la musique. Les mots sont mieux mis en valeur quand ils participent à la dynamique de fer du son et du mouvement.

Martens s'est inspiré de la tendance contemporaine à diffuser ou recueillir de l'information superficielle, fugace et fortuite. Il nous tend un miroir, avec honnêteté. La question de savoir si cette habitude est bonne ou mauvaise n'est pas posée. Martens ne tombe pas dans le piège de la moralisation. Il constate et observe de manière neutre les créatures friandes d'informations que nous sommes. Ce spectacle donne en tout cas une raison de ne pas être trop inquiet de la façon trop rapide, passagère et parfois superficielle dont nous consommons de l'information : cela s'avère receler un potentiel esthétique que Martens engage avec force dans *Rule of Three* – la magnifique dynamique du « seul ensemble ».

« Trois danseurs jouent au puzzle avec l'anatomie humaine. », Fritz de Jong, *Het Parool*, 24.10.2017. ****

Het Parool



Parfois, une proximité intime s'installe entre les danseurs, à d'autres moments, une grande distance.

© PHILE DEPREZ

THE RULE OF THREE

Par : GRIP, vu le 29 septembre 2017 à Anvers

Poum ! Doum ! Tshack ! Par quelques frappes de batterie bien percutantes, le percussionniste NAH réveille tout le monde. Il annonce ainsi le début d'une série de numéros de danse tourbillonnante dans lesquels deux hommes et une femme étudient différentes variantes de la règle de trois : une théorie d'écrivains qui affirme que les histoires sont plus captivantes, plus passionnantes ou plus spirituelles quand les personnages sont introduits par groupes de trois. Si la pertinence de cette affirmation restera sans doute encore longtemps de l'ordre de l'interrogation, le fait est que Steven Michel, Julien Josse et Courtney May Robertson forment un trio intrigant.

Agitation

Portés par les rythmes de NAH – le pseudonyme de l'Américain Michael Kuhn, producteur, batteur et spécialiste de la musique électronique –, les trois danseurs se meuvent les uns autour des autres, parfois dans une proximité intime, d'autres fois en se tenant à distance.

La musique de NAH, alternativement de l'électro punk agressif, de la lounge relaxante et tout ce qu'il y a entre les deux, domine la première partie du spectacle. Les danseurs paraissent courir en permanence après les faits quand ils tentent de suivre les cymbales et les échantillonneurs.

Plus ils essaient, plus cela semble les rendre nerveux. L'agitation crescendo des danseurs paraît à son tour énerver le percussionniste au point qu'au bout d'une heure, il jette ses baguettes et quitte la scène. Il cède ainsi la place à une finale en contraste total à tous points de vue avec ce qui l'a précédée. Mais j'y reviendrai plus tard.

Rule of three est une création du chorégraphe flamand Jan Martens, qui a également travaillé avec le collectif amstellodamois ICK, mais il a réalisé cette production avec sa compagnie anversoise GRIP. En 2014, Martens a impressionné avec son spectacle *The dog days are over*, une guerre d'usure minimaliste dans laquelle les danseurs exécutent des sauts à l'infini. Un spectacle hypnotisant à propos des aspects problématiques de la discipline et de l'obéissance à des injonctions.

Dans *Rule of three*, Martens se laisse guider par le fait que la perception de beaucoup de gens est toujours plus fragmentée. C'est ce que reflète la première partie à travers cette interaction trépidante entre rythme et mouvement.

Un rien trop intime

Martens ne reste cependant pas accroché à la constatation que nous vivons dans un monde fragmenté. Si NAH a disparu du plateau, il offre néanmoins une alternative, romantique et utopique à souhait, pour ne pas dire dans l'esprit hippie.

Dans le silence absolu et baigné d'une lumière qui éclaire aussi bien la scène que la salle, les danseurs se déshabillent. Alors qu'ils se mettent à nu physiquement, le public dévoile sa gêne. Les poses que les danseurs adoptent à différents endroits de la scène sont au fond un rien trop intimes et fragiles. Là où une scène paraît inspirée de la célèbre de Manet *Le Déjeuner sur l'herbe*, d'autres attitudes paraissent jouer au puzzle avec l'anatomie humaine.

Trois danseurs nus, pastoraux, quelque peu naïfs et apparemment totalement détendus : cela donne, dans toute sa simplicité apaisée, une finale au moins aussi percutante que les frappes de percussion au début.



RULE OF THREE, JAN MARTENS

Son nom est désormais associé à la nouvelle danse contemporaine belge : le raz-de-marée Jan Martens qu'on annonçait en 2014 à la création de [*The Dog Days Are Over*](#) a bien eu lieu : plus de 100 dates à travers l'Europe et le Canada qui ont entériné la réputation de ce nouveau venu. Créée en septembre dernier à Anvers, sa dernière création *Rule of Three* est déjà programmée pour une cinquantaine de dates en Europe et aux États-Unis. Aujourd'hui de passage à Paris, la pièce est présentée par le Théâtre de la Ville où il avait déjà présenté la saison dernière son précédent opus, le solo [*Ode to the attempt*](#).

Salle comble à l'Espace Pierre Cardin, l'aura magnétique du jeune flamand n'est plus à démontrer. Désormais tête d'affiche des plus grands festivals internationaux, c'est dans le cadre du Festival d'Automne à Paris qu'il présente pour la première fois en France *Rule of Three*, trio créé avec deux complices de longue date : les danseurs Steven Michel et Julien Josse, déjà aperçus dans les précédentes créations du chorégraphe. Nouvelle venue dans l'équipe, la danseuse Courtney May Robertson qui détonne par sa petite taille à côté de ses deux partenaires. Ce trio est accompagné par

le musicien Michael Kuhn – plus communément appelé NAH – qui signe la musique en *live* de la pièce, assis derrière sa batterie placée dans le fond de scène à jardin.

Si les précédents spectacles de Jan Martens se développaient chacun autour d'une seule et unique idée, explorée et creusée jusqu'à l'épuisement, *Rule of Three* (en français : règle de trois) s'applique à déconstruire et déjouer toute attente de la part du spectateur. Composée d'une succession de séquences hétéroclites, la performance est un enchaînement de « hits » comme l'annonce d'emblée la *tracklist* projetée sur le fond de scène pendant que le public s'installe : *Suddenly afraid*, *Steven solo*, *Chin*, *Gum dance*, *Sandwalker*, *Blue transit*, *Zombie spiral*, *Groovy Fours*, *Dog hair*, *Manipulation threat*, *Dali*, *Coco*, *Throat Dance*, *Alarm*, *Hardbeart*, *Writing*, *Unwriting*. Des titres mystérieux qui n'apporteront aucune significations aux séquences disparates qui construisent la structure du spectacle.

La musique nerveuse et assourdissante de NAH accompagne l'écriture intense et acérée de Jan Martens : le chorégraphe échafaude avec malice une partition qui côtoie les extrêmes. Danse, musique, lumière, texte, costumes, chaque médium contraste dans ses jeux d'associations. De quelques secondes à plusieurs minutes, de la pénombre à la lumière crue, du solo au trio, les tableaux se suivent et ne se ressemblent pas, à la manière d'un zapping visuel et sonore qui ne laisse aucune place à l'épuisement. Entre deux séquences dansées, les mots de l'auteure américaine Lydia Davis, projetés en fond de plateau, viennent parfois offrir une respiration. En silence et éclairé par une lumière blafarde, la dernière partie du spectacle offrira une accalmie inopinée : les trois danseurs se dénudent intégralement et réalisent une série de lents tableaux énigmatiques où corps et peaux s'emboîtent et s'entremêlent avec harmonie.

Autant fascinant que déconcertant, *Rule of Three* confirme une nouvelle fois le talent le talent de Jan Martens quand il s'agit de casser les codes et les attentes spectaculaires d'un objet chorégraphique. Aujourd'hui artiste associé au Gymnase CDC à Roubaix, le chorégraphe est également candidat à la direction du Ballet du Nord, poste occupé actuellement par Olivier Dubois dont le mandat se termine en fin d'année. La perspective de voir le jeune chorégraphe occuper un poste de direction institutionnel est tout à la fois intrigante et stimulante, tant sa vision radicale du spectacle chorégraphique pourrait renouveler et inventer de nouvelles façons de produire et montrer la danse.

Concept Jan Martens. Avec Steven Michel, Julien Josse, Courtney May Robertson. Musique live créée et interprétée par NAH. Avec des histoires courtes de Lydia Davis. Costumes Valérie Hellebaut. Lumières Jan Fedinger. Technique Michel Spang. Dramaturge et répétitrice Greet Van Poeck. Photo © Phile Deprez.

Par [*Wilson Le Personnic*](#)

Mouvement.net



Rule of Three de Jan Martens © Phile Deprez

CritiquesDanse

Rule of Three

Rule of Three de Jan Martens appelle à communier et contredire le rythme percussif de la musique live, la spatialité du lieu de représentation et le mouvement des corps au plateau.

Par Moïra Dalant publié le 14 nov. 2017

Au départ la musique envahit l'espace, ou plutôt une suite de sons rythmiques étourdissent les corps et les regards. La lumière prend sa place, intermittente, comme la musique, une suite de flashes aveuglants dans lesquels un trio de corps se met peu à peu en place. Tout semble fonctionner par trois, jusqu'aux couleurs primaires des survêtements des danseurs.

Sur le plateau, la machine musicale occupe l'angle gauche du fond de scène, sorte de monstre sonore, composé d'une batterie, de machines et d'enceintes, elle prend sa place pour ensuite se fondre dans l'espace. Elle devient, à l'instar des sons qui s'en échappent, matière mouvante et invisible, omniprésente et toile de fond. Si on peut l'accepter comme personnage principal de la pièce de Jan Martens, c'est toutefois le trio de danseurs qui nous préoccupe. Comme l'évoque le titre, *Rule of Three*, un espace triangulaire dessine le plateau, dirige l'œil et l'esprit du spectateur. Peu à peu une langueur, une attente se met en place, faite de mouvements rotatifs continus, à la fois à l'unisson et isolés. L'esprit est captivé par le surplace dynamique en même temps que contemplatif de ses séquences de danse ternaires. Les contradictions physiques et les ruptures de rythme surprennent d'un instant à l'autre, nous entraînant dans une spirale envoutante.

C'est sans oublier que l'appareil musical est le 4^e personnage de cette scène auquel tous se soumettent, le trio de danseur comme les autres, le public qui regarde depuis le confort de la salle. Omniprésent et monstrueux, il devient l'adjuvant et le tyran du mouvement des danseurs, une relation qui se développe jusqu'à la rupture finale où, en quittant la scène brutalement, le musicien y met en terme et plonge la salle dans le silence. Ainsi s'ouvre avec humour le dernier chapitre de *Rule of Three* plaçant le spectateur dans la grande incertitude de la non-fin. Quand la musique s'arrête, la lumière se rallume et les corps se dénudent. Dans leur nudité biblique, les danseurs s'amusent à interpréter des postures hésitantes, légèrement gênées et joueuses. La tendresse, la fragilité et la complicité remplacent les états d'isolement et la virtuosité qui nous plongeaient auparavant dans un état contemplatif.

> ***Rule of Three* de Jan Martens** jusqu'au 15 novembre au Théâtre de la Ville, Paris ; le 17 novembre à l'Onde, Vélizy-Villacoublay

Critique

Déluge de mouvements maniaques

Danse La première heure de *Rule of Three* est un déluge d'images, émaillé de phrases aux mouvements rigides, compulsifs et énergiques. La césure est nette avec les vingt dernières minutes.

Francine van der Wiel 23 novembre 2017



Et puis, ils sont immobiles. Nus. Par-dessus l'épaule, ils regardent la salle. Leurs regards rencontrent ceux des spectateurs – une réinterprétation du *Déjeuner sur l'herbe* de Manet. Ils sont assis, immobiles. Ils sont tout simplement. La césure ne pouvait pas être plus nette entre les vingt dernières minutes et la première partie de *Rule of Three* de Jan Martens. La première heure est un déluge d'images, émaillé de phrases aux mouvements rigides, compulsifs et énergiques qui se succèdent dans un staccato effréné et sans cohérence mutuelle. Deux hommes et une femme (Steven Michel, Julien Josse et la petite furie, Courtney Robertson), habillés en couleurs primaires, sont poussés par un paysage sonore fracassant,

composé de bruits et battements que le compositeur et percussionniste états-unien NAH (Michael Kuhn) produit en direct sur scène.

Il s'agit de numéros autonomes, sans relation aucune avec les danseurs, de même que les danseurs n'entretiennent quasi aucun lien entre eux. Longtemps, ils évitent tout contact mutuel. Ils se transmettent cependant en toute discrétion les thèmes des mouvements. Jusqu'à ce que Kuhn soit visiblement surstimulé et abandonne la scène. C'est à ce moment-là qu'intervient le basculement vers l'apaisement.

La nudité et le contact physique intense donnent lieu à des sculptures de groupe soigneusement élaborées par lesquelles le chorégraphe flamand invite à la réflexion en un temps où l'existence humaine est submergée de stimulations compétitives et de flux d'information incessants, incohérents et non filtrés. Martens a fait cela plus souvent, en le déclinant en différents concepts intelligents, souvent avec des danseurs non professionnels. Avec *Rule of Three*, d'une technicité de haut vol, Martens attrape le spectateur une fois de plus solidement par la peau du cou.